

Le

GAZ

BENOIT



ULTIMHEAT®
UNIVERSITY MUSEUM

Société Anonyme du GAZ BENOIT

Au Capital de 400,000 Francs



Appareils à Gaz d'air

Brevetés en France et à l'Étranger

SIÈGE SOCIAL (Bureau et Usine) :

207, Rue Saint-Denis - COURBEVOIE (Seine)

- Près PARIS -



Août 1906

- Le Présent Catalogue annule les Précédents -



Le GAZ BENOIT

est de tous les gaz connus jusqu'à ce jour le plus commode et le moins dangereux. Il convient pour le chauffage et l'éclairage des

Églises - Écoles - Hôpitaux - Sanatorium

Gares - Casernes - Forts - Usines

Laboratoires - Hôtels - Restaurants - Châteaux

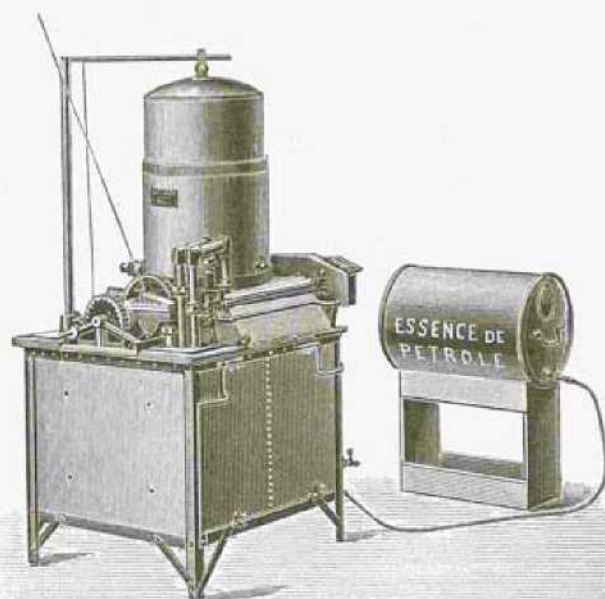
Villages - Petites et Grandes Villes

Pas
de condensation

Pas
de manipulation

L'Appareil
est toujours prêt
à fonctionner

Entretien
le plus simple



La dépense par
heure est de
1 centime 5
par bec
de 50 bougies

Richesse constante
du gaz

Pas de danger
d'explosion

Pas d'asphyxie

Modèle 1906

Breveté en France et à l'Étranger.

Conditions de Vente et de Paiement

Nos appareils sont vendus pris sur wagon en gare Bécon-les-Bruyères.
Ils sont soigneusement emballés et voyagent en *port dû* aux risques et périls des clients. Nous déclinons toute responsabilité au sujet des avaries.
Le prix de l'emballage est toujours compté en débours.
Nos factures sont payables à ~~un~~^{un} mois de fin de mois d'expédition aux prix du présent Catalogue.

Garantie

La garantie contre les vices de construction et de matière est d'une année à dater de la livraison et ne peut donner lieu à d'autres responsabilités qu'au remplacement des pièces défectueuses.



Devis gratuits d'Installations
Agence Régionale: M^r Albert Orilliaud
6, Rue Ernest Royer
Le Bouscat

Conditions Générales

Dans beaucoup de cas où l'on a besoin d'une installation centrale d'éclairage, l'emploi de l'électricité est à écarter en raison des frais qu'exige son installation et des difficultés d'entretien des machines électriques et des batteries d'accumulateurs, dont la conduite exige, d'ailleurs, le concours d'ouvriers spéciaux. En outre, le prix de revient de la lumière électrique est très élevé.

L'éclairage avec les lampes à pétrole est trop connu pour qu'il soit besoin d'en démontrer les multiples inconvénients : suintement du pétrole, fumée, odeur désagréable, explosions, incendies, etc.

Les appareils à acétylène ont paru un moment réaliser les meilleurs résultats ; mais, en raison des dangers d'explosion qui existent non seulement dans la construction des appareils, mais aussi dans la nature même du gaz acétylène, l'extension de ce système d'éclairage a été enrayée et l'on est obligé d'y renoncer.

Depuis longtemps, nos Ingénieurs ont cherché le moyen d'avoir, en dehors du gaz de houille, un gaz auquel pourrait s'adapter le manchon Auer. Ils ont cherché aussi à augmenter l'intensité de la lumière tout en diminuant son prix de revient.

Le GAZ BENOIT

possède sur tous les gaz connus des avantages tellement considérables qu'il résout définitivement et victorieusement la question de l'éclairage parfait au meilleur marché possible.

Ce qu'est le GAZ BENOIT

Le GAZ BENOIT est un mélange intime et constant d'air et d'essence de pétrole rectifiée.

Le GAZ BENOIT jouit de tous les avantages du gaz de houille.

Le GAZ BENOIT brûle avec des manchons, mais les manchons, tout en donnant le même pouvoir éclairant qu'avec le gaz de houille, sont plus petits. Ils sont, de ce fait, beaucoup plus résistants et d'une durée plus grande.

La lumière produite est fixe, très blanche. Comme la température de combustion du GAZ BENOIT est très élevée et qu'il est reconnu que plus la température d'un corps rayonnant est élevée, plus l'économie de la lumière est grande, l'économie produite par l'éclairage au Gaz Benoit est énorme.

Le GAZ BENOIT sert au chauffage comme à l'éclairage.

Le GAZ BENOIT ne contient ni oxyde de carbone, ni hydrogène sulfuré ; il n'est donc aucunement toxique ; il n'attaque pas les métaux, ne noircit pas les tentures, ne change pas la couleur des objets, n'exerce aucune action nuisible sur les plantes.

Il s'installe partout. Les canalisations, les compteurs sont analogues à une installation de gaz de houille.

Comment est obtenu le GAZ BENOIT

Le GAZ BENOIT est obtenu en mélangeant intimement à l'air atmosphérique des vapeurs obtenues par des distillations de pétrole ou de tout autre liquide combustible.

L'air atmosphérique est aspiré par une soufflerie et mélangé avec les vapeurs d'essence dans un appareil spécial breveté (*carburateur*), puis mis sous pression et chassé dans la canalisation.

Le dosage du liquide dans le carburateur est fait par un doseur (système breveté), qui donne une quantité de liquide combustible proportionnée exactement à la quantité d'air aspiré.

Le mélange de l'air et des vapeurs d'essence se fait absolument à froid, sans le secours d'aucun chauffage. Il est donc impossible d'avoir aucun accident.

Le gaz est obtenu à toutes les températures, aussi bien en hiver qu'en été.

L'appareil marchant sans odeur, sans danger, sans bruit, on peut, sans inconvénient, le placer dans une des pièces de la maison.

Qualités du GAZ BENOIT

Le nouveau procédé de carburation du Gaz Benoit en fait, **sans aucune manipulation, un gaz absolument constant** en supprimant toute **condensation** dans la canalisation, quelle que soit la quantité des becs brûlant ensemble, l'arrêt subi par l'appareil et la température.

La production du gaz est **réglée automatiquement** suivant la consommation : *Si aucun gaz n'est consommé, aucun gaz ne se produit.*

Aucune surproduction du gaz ne peut donc avoir lieu.

L'appareil est mis directement en communication avec le bidon d'essence sans qu'on n'ait à *faire aucun transvasement.*

Aspect de l'Appareil

L'appareil est de faibles dimensions, coquet, et peut être installé, sans inconvénient, dans la maison.

Aucune autorisation n'est à demander.

Entretien de l'Appareil

L'entretien de l'appareil ne nécessite aucuns soins spéciaux, sauf la remonte du contrepoids et le remplacement du bidon d'essence, quand celui-ci est vide.

L'entretien est tellement simple qu'il peut être confié à un enfant.

Sûreté contre l'Incendie & l'Explosion

Le chargement de l'appareil avec le liquide combustible n'offre aucun danger. Il suffit de relier par un tube le bidon d'essence à l'appareil.

La production du gaz ayant lieu à froid, tout danger d'explosion est évité.

Comparaison du prix de revient du GAZ BENOIT

avec les autres éclairages

50 bougies normales coûtent par heure avec :

Gaz de houille, 0 fr. 30 le mètre cube (<i>avec Bec papillon</i>)	13 centimes
Incandescence électrique, 0 fr. 8 l'hectowatt-heure	12 —
Pétrole (lampe avec bec de 14 lignes), le litre coûtant 0 fr. 40.	9 —
Acétylène, le carbure coûtant 0 fr. 40 le kilogramme.	4,3 —
Gaz de houille, 0 fr. 30 le mètre cube (<i>avec Bec Auer</i>).	3 —
Gaz Benoit , l'essence coûtant 0 fr. 45 le litre	1,5 —

La Lumière du Gaz Benoit est donc sans contredit la Lumière la plus économique.

Canalisation

La Canalisation est analogue à celle du Gaz de houille

Prix des Appareils avec contrepoids

TYPES	DÉBIT maximum en mètres cubes à l'heure	NOMBRE maximum de becs à 50 bougies	DIAMÈTRE intérieur de la conduite principale	ENCOMBREMENT			PRIX	PRIX des Emballages
				Long'	Largeur	Hauteur		
N° 1	2	20	25 ^m / _m	0.70	0.70	1.25	750 fr.	46 fr.
N° 2	4	40	30 ^m / _m	0.85	0.85	1.70	1.100	25
N° 3	8	80	40 ^m / _m	0.95	1.00	1.85	1.700	30

Prix des Accessoires

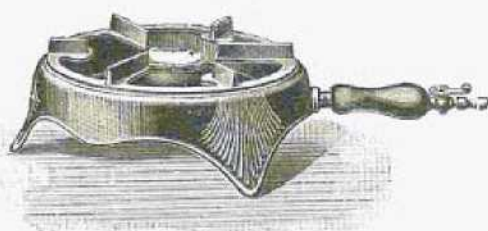
PRIX.	BECS				MANCHONS			CHEMINÉES (verre)		PO-TENCE
	N° 0	N° 1	N° 2	N° 3	N° 1	N° 2	N° 3	Cylindriques	à trous silichromé	
	BB 25 bougies	50 bougies débit : 100 l. à l'heure	110 bougies débit : 200 l. à l'heure	175 bougies débit : 300 l. à l'heure						
	2 ^f 00	3 ^f 10	4 ^f 50	5 ^f 50	0 ^f 50	0 ^f 60	0 ^f 70	0 ^f 35	0 ^f 50	0 ^f 10

NOTA. — Nous garantissons le rendement, mais seulement avec les becs fournis par la Société du GAZ BENOIT.

Appliques, Lyres, Lustres, etc.

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE SUR DEMANDE

Appareils de Cuisine & de Chauffage



Réchaud rond

Modèle C 1

Diamètre : 180 millimètres
Sans Robinet

Prix : 8 fr. 50

Modèle C 2

Diamètre : 230 millimètres
Avec Robinet

Prix : 10 fr. 50

Modèle Gaz Benoit

MODÈLE à 1 trou

Surface : 24 x 24

Prix : 9 francs

MODELE à 2 trous

Surface : 24 x 50

Prix : 19 fr. 50



Modèle CA à deux trous

Un trou est muni d'une seule rondelle, l'autre de trois rondelles.

	CA 1	CA 1 1/2	CA 2	CA 3
Grandeur du plateau à trous	500 × 350 ^{m/m}	490 × 450 ^{m/m}	600 × 570 ^{m/m}	760 × 630 ^{m/m}
Diamètre des trous	2 à 205 ^{m/m}	2 à 205 ^{m/m}	2 à 225 ^{m/m}	2 à 280 ^{m/m}

PRIX :

a) Fonte polie avec tube en fer.	35 »	44 »	55 »	90 »
b) Vernie dorée avec tube en fer.	38 »	47 »	58 »	93 »
c) Les côtés brun ou vert, émaillé avec tube en fer	40 »	49 »	60 »	95 »

Augmentation de Prix :

Pour tube en cuivre	5 »	5 50	6 »	6 50
Pour tube nickelé	5 50	6 50	6 75	7 50
Pour les 2 trous avec chacun 3 rondelles	0 75	0 75	0 75	
Pour chauffe-assiettes sans plateau à glissière (pour 10 assiettes)	15 »	17 »	19 »	21 »
Pour chauffe-assiettes avec plateau à glissière, pour 10 assiettes	17 »	18 75	21 50	22 50

Chauffe-Bouillotte

Toujours prêt

à

fonctionner



L'eau

est chauffée dans

le temps

le plus court

Raccordé

à la conduite de gaz

et d'eau



Le gaz

ne s'échappe pas

sans que le robinet d'eau

soit ouvert.



Modèle G.

Chauffe-Bouillotte

	G 1/2	G 1	G 1 1/2	G 2	G 3 <small>avec poignées à douches</small>
Quantité d'eau chauffée en 10 minutes de 10 à 30° litres	30	40	60	80	120
Hauteur de l'appareil sans console. "/"	620	700	800	930	1330
— avec —	200	200	200	200	
Consommation de gaz p' heure. m.cub.	1.5	2	3	4.	6
Prix des Appareils avec console :					
Sans allumage automatique frs	85	95	125	150	250
Avec —	110	120	150	190	270
Manteau en feutre vert.	8	8 80	10		

Soudage au GAZ BENOIT

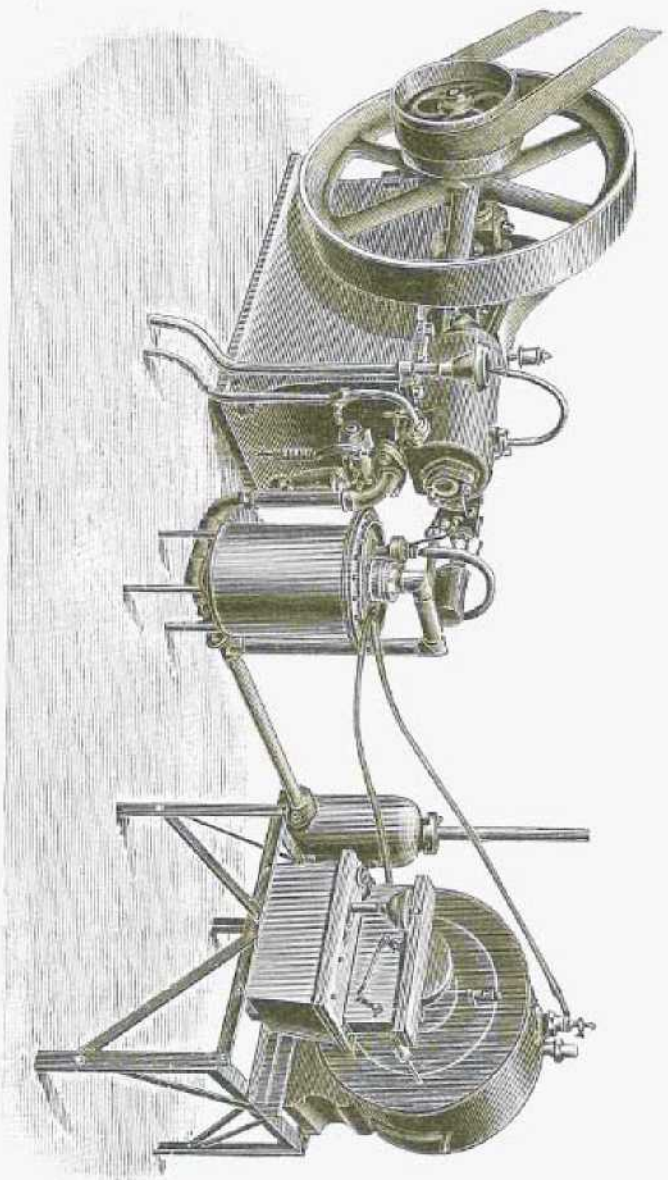
Nous attirons spécialement l'attention de Messieurs les Industriels, Ferblantiers, Plombiers, etc., sur les grands avantages qu'offre l'emploi du **GAZ BENOIT** pour le fer à souder.

Avec le **GAZ BENOIT**, nous garantissons une économie de 60 à 75 % sur le gaz de houille.

NOTA. -- Pour une installation importante la Société du GAZ BENOIT pourrait confier ses appareils à l'essai pendant un mois.



Gazogène pour Moteur à explosion



Gazogène de la Société du GAZ BENOIT

(appliqué à un Moteur à 4 chevaux, Système Gardner)

Le Gazogène de la Société du GAZ BENOIT est construit sur un principe tout à fait nouveau breveté en France et à l'Étranger. Il remplace avantageusement le gaz de houille et permet d'employer tous les moteurs à gaz munis d'un allumage électrique.

Dans le gazogène, les combustibles liquides (benzol, moto-naphte, essence de pétrole) et l'air sont mélangés dans une proportion absolument constante et donnent un gaz absolument constant équivalent au meilleur gaz de houille.

Le prix de revient par mètre cube est de 0 fr. 17 environ.

Les avantages considérables de l'emploi de notre gazogène avec un moteur à gaz, comparés à ceux des moteurs à pétrole, benzine, etc., sont les suivants :

- 1° Le rendement calorifique est meilleur ;
- 2° Les moteurs à gaz sont moins compliqués et, par conséquent, moins coûteux ;
- 3° Il dégage moins d'odeur et de fumée ;
- 4° L'encrassement des soupapes et du piston est beaucoup moindre et, par conséquent, le moteur a une plus longue durée ;
- 5° La dépense en huile de graissage est moindre.

Comme les gazogènes fonctionnent par l'aspiration du moteur, celui-ci doit être muni d'un allumage électrique, à moins que le brûleur soit alimenté par un gaz d'éclairage déjà existant.

Encombrement et Prix des Appareils

Pour moteur d'une force en chevaux de	2	4	6	
Carburateur	Hauteur Surface	0,50	0,55	0,70
		0,30 × 0,25	0,45 × 0,35	0,45 × 0,45
Distributeur d'air avec doseur et réservoir.	Hauteur Surface	0,90	1	1,10
		0,65 × 0,50	0,70 × 0,55	0,70 × 0,60
PRIX	380 francs	500 francs	600 francs	

~ RÉFÉRENCES ~

Ménil-la-Tour, le 28 Septembre 1904.

Monsieur,

Il y a un mois que le Gaz Benoît est installé chez ma mère, à Ménil-la-Tour.

Je suis chargé par elle de vous manifester tout notre contentement. *Nous sommes absolument satisfaits du Gaz Benoît, et ce, à tous les points de vue : éclairage et chauffage.*

La lumière obtenue est tout aussi belle et aussi brillante que celle du bec Auer. Elle a de plus les avantages d'être moins blafarde, de chauffer beaucoup moins et d'être plus économique.

La quantité d'essence usée est minime, étant donnée surtout la quantité de becs allumés tous les jours.

Le fonctionnement de l'appareil a été jusqu'à ce jour parfait ; sa direction est d'une simplicité incroyable, du reste, nous n'avons eu, jusqu'ici, qu'à remonter les poids chaque jour.

C'est le rêve pour une installation à la campagne. Tous nos amis qui l'ont vue ont été surpris et étonnés des résultats obtenus.

Je suis persuadé que le Gaz Benoît, lorsqu'il sera plus connu, est appelé à un grand succès et soyez certain que, pour ma part, j'y contribuerai dans la plus large mesure.

Nous serons heureux, si vous le désirez, de laisser visiter notre installation, et ce, dans un but d'intérêt général.

Agréez, l'assurance de ma parfaite considération.

Pour Madame Christophe :

Ed. CHRISTOPHE,
Juge au Tribunal de Senlis (Oise).

Amiens, le 29 Novembre 1904.

Monsieur,

Je n'ai qu'à me louer d'avoir chez moi un appareil à Gaz Benoît. Il fait l'admiration de toutes les personnes qui viennent à la maison.

En ce moment je m'en sers pour chauffer mes appartements et j'obtiens de merveilleux résultats. La fixité de la lumière, son éclat qui n'a rien de comparable à celui du Gaz de houille avec le manchon Auer, son prix de revient dérisoire en fait un gaz modèle et destiné à coup sûr à mettre les campagnes au niveau des villes les mieux éclairées.

Je suis émerveillé à ce point que je me creuse la tête pour trouver une objection... une critique à faire... et je ne trouve rien.

Soyez certain que je ferai tout mon possible pour faire connaître à tous, les avantages que ce gaz possède et qui le rendent de beaucoup supérieur à tous les autres.

Recevez, Monsieur, mes salutations empressées.

GAUDO-PAQUET,
8, Rue au Lin, à Amiens.

Bar-sur-Aube, le 15 Décembre 1904.

Monsieur le Directeur du *Gaz Benoit*,

Mes essais sur votre système d'éclairage étant terminés, je tiens à vous dire que je suis de plus en plus satisfait de ce mode d'éclairage, qui me remplace avantageusement le gaz de houille.

C'est pour moi une économie d'au moins 50 0/0.

D'après mes calculs, votre gaz ne dépasse pas quinze centimes le mètre cube, tout en donnant une lumière très belle et ne salissant pas les becs : pas de nettoyage, donc pas de casse de manchons ; en outre, ce qui me plaît, c'est qu'il ne peut y avoir d'explosion, ce gaz étant pauvre et composé de beaucoup d'air, souffle la lumière et ne brûle qu'avec vos becs, c'est le rêve d'une installation.

Je suis donc décidé à accepter définitivement votre appareil.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération.

A. SAAL,

Café du Commerce, à Bar-sur-Aube.

Moussey, le 21 Décembre 1904.

Monsieur,

Nous sommes très contents de votre gaz. L'appareil marche très bien, nous donne une belle lumière, ne demande pas beaucoup de soins et est d'un entretien facile.

Nous le trouvons beaucoup plus commode que le gaz acétylène.

Agréer nos sincères salutations.

MATHIS,

*Directeur de l'Économat de l'Union des Ouvriers,
à Moussey (Vosges).*

Jœuf, le 21 Décembre 1904.

Monsieur le Directeur du *Gaz Benoit*, à Nancy.

J'ai le plaisir de vous faire savoir que je suis très content de la lumière que je possède chez moi.

L'appareil que vous m'avez fourni fonctionne à merveille, c'est un vrai bijou ; ma clientèle est émerveillée de l'intensité de la lumière produite par chaque bec ; en un mot, je dois vous dire qu'il n'y a que mon établissement à Jœuf qui soit bien éclairé.

Quant à la dépense, je constate que vous étiez dans le vrai, *chaque bec me coûte au plus 1 centime 4 à l'heure.*

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, mes sincères remerciements.

JUNG,

Brasserie Centrale, à Jœuf (Meurthe-et-Moselle).

Clermont-en-Argonne, le 22 Décembre 1904.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser une lettre de félicitations sur l'installation que vous m'avez faite du « Gaz Benoit ». *J'en suis excessivement content, tant au point de vue lumière qu'au point de vue économique. Je réalise véritablement une économie de près de moitié sur le carbure de calcium et le pétrole.*

Recevez, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements, mes bien sincères salutations.

P. REGNAUD,
Hôtel des Voyageurs, à Clermont-en-Argonne (Meuse).

Lille, le 22 Décembre 1904.

Monsieur l'Administrateur de la Société du Gaz Benoit,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'appareil actuellement chez nous fonctionne admirablement bien. Nous sommes heureux d'avoir adopté ce système d'éclairage, notre prix de revient étant minime et l'appareil de toute sécurité.

Nous sommes heureux de vous faire part de notre satisfaction et vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations empressées.

MATRAU FRÈRES,
66, Quai de Béthune, à Lille (Nord)

Petit Séminaire de Châtel-sur-Moselle (Vosges), 2 Février 1905.

Monsieur,

Je suis heureux d'ajouter le témoignage de ma satisfaction à ceux que vous avez déjà reçus relativement à l'éclairage par le « Gaz Benoit ».

Au Séminaire de Châtel, vous aviez à vaincre une difficulté spéciale, puisqu'il s'agissait d'utiliser la canalisation qui avait déjà servi pour l'acétylène. *Après un an d'essai, je crois pouvoir déclarer que vous avez tenu toutes vos promesses : économie, régularité et intensité dans l'éclairage; facilité et sécurité dans le fonctionnement de votre appareil,* gracieux d'abord et pas du tout encombrant. Sur les soixante-cinq bees installés dans notre établissement, une vingtaine brûlent simultanément, et nous avons constaté avec plaisir qu'il n'y a ni encrassement, ni odeur désagréable.

Veuillez, etc.

A. THOUVENOT,
Supérieur.

Saint-Mihiel, le 9 Février 1905.

Société du « Gaz Benoit », à Nancy:

J'ai l'honneur de vous informer que je suis ou ne peut plus satisfait de votre appareil « Gaz Benoit ». Voilà près de deux ans que j'éclaire mon magasin, mon atelier et toutes mes chambres avec votre gaz; jamais je n'ai le moindre ennui. Le chauffage est également parfait. *La dépense maximum est de 13 centimes le mètre cube, ce qui fait une grande différence sur le gaz de la ville que nous payons 37 centimes 1/2 le mètre cube, et l'éclairage est loin de valoir celui du Gaz Benoit.*

J'encouragerai toutes les personnes à prendre votre gaz, persuadé qu'elles auront toute satisfaction.

Recevez, etc.

R. HUMBERT,
Cycles et Automobiles.

Rumigny, le 10 Février 1905.

Monsieur le Directeur,

Après essais réitérés, je viens avec plaisir vous informer que *j'adopte définitivement votre appareil n° 2 qui me cause la plus vive satisfaction au point de vue de l'éclairage et de sa modicité de prix, à peine 1 centime 1/2 à l'heure, ce qui me coûte alors le tiers du prix de l'acétylène que j'ai supprimée. Aucun danger et une lumière beaucoup plus belle. Avec mes remerciements, j'ai bien l'honneur de vous saluer.*

DU CROQUET AÎNÉ,
Constructeur-Mécanicien, à Rumigny (Somme).

Ambonnay (Marne) le 14 Février 1904.

Monsieur le Directeur de la Société du « Gaz Benoit », à Nancy,

J'ai l'honneur de vous informer que l'appareil d'éclairage que vous avez installé chez moi, en décembre dernier, me donne entière satisfaction.

Je tiens à vous féliciter de cette application nouvelle du « Gaz Benoit » *qui me paraît être actuellement la perfection en matière d'éclairage privé.*

La lumière est absolument fixe et d'une intensité remarquable en même temps que très douce; *la conduite de l'appareil est des plus faciles et la dépense de combustible réellement minime.*

Je considère cette découverte comme un bienfait et vous autorise, si vous le désirez, à publier cette lettre.

Veuillez agréer, etc.

CH. BRÉMONT,
Vins de Champagne.

Les Iles, le 15 Février 1905.

Monsieur,

Je suis très satisfait de la bonne marche de l'éclairage « Gaz Benoit » que vous m'avez livré. *La beauté de la lumière, la simplicité de marche de l'appareil et sa régularité, l'économie de l'éclairage et du chauffage contenterait les plus difficiles.* J'ai l'intime conviction que ce mode d'éclairage se vulgarisera rapidement, car il est de beaucoup supérieur à tous les autres.

Heureux de pouvoir vous donner ce témoignage bien sincère de ma satisfaction, je vous prie, Monsieur, d'agréer, etc.

A. DE COATGOURDEN,
Château des Iles. Lesneven (Finistère).

Montigny-Beauchamps (S.-&-O.), le 21 Février 1905.

Monsieur FRESICAL, représentant du « Gaz Benoit », à Paris.

Depuis le 20 Janvier que je possède un appareil de vingt bees, je suis éclairé admirablement et très économiquement, je ne saurais faire plus d'éloges de votre système.

Outre le plaisir de posséder une petite machine automatique, indé réglable et qui ne demande pour fonctionner qu'une discrète goutte d'huile, on a l'avantage, plus positif réellement, de faire soi-même son gaz à quinze centimes, un gaz incapable d'asphyxier.

J'ai étudié longuement avant d'adopter votre appareil, non seulement les appareils similaires connus, mais encore un certain nombre de ceux à acétylène. C'est donc en connaissance de cause que je vous ai donné la préférence et j'éprouve une satisfaction d'autant plus grande à vous écrire mon consentement que les faits ont confirmé ma laborieuse étude.

Veuillez, etc.

Euo. AUBERT.

Avord (Cher), le 8 Mars 1905.

Monsieur le Président,

Je suis très satisfait de votre appareil à Gaz Benoit. Comme cafetier-buffetier à la gare, j'ai comme clientèle les voyageurs, les militaires du camp d'Avord qui sont tous émerveillés de la fixité et de l'intensité de la lumière.

Et nombre de personnes qui s'intéressent à votre éclairage viennent journellement se rendre compte du fonctionnement qu'elles trouvent parfait en tous points.

Je vous autorise à publier ma lettre et soyez certain que je ne négligerai rien pour faire connaître les avantages de votre gaz.

Recevez, etc.

FILLOUX.

Champignelles (M.-S.-M.), le 18 Avril 1905.

Monsieur,

Depuis plus d'un an que j'ai l'installation du Gaz Benoit, je n'hésite pas à vous déclarer que j'en suis enchanté sous tous les rapports; été comme hiver, il a toujours admirablement fonctionné aux lieu et place des lampes à pétrole qui m'éclairaient faiblement en donnant un travail considérable pour l'entretien. J'ai maintenant une belle et vive lumière et j'ai de plus une grosse économie.

Je vous félicite de votre appareil et suis persuadé qu'il est appelé à un énorme succès.

BRUNET,

Directeur des Cartonneries Réunies de l'Est.

Chambley (M.-E.-M.), le 25 Décembre 1905.

« Gaz Benoit »,

Tout au gaz et par le Gaz Benoit! c'est plus qu'une devise, c'est tout un programme réalisé chez moi.

Après les essais de début, voici plus de deux ans, absolument conquis au nouveau gaz, j'ai voulu en user dans toutes ses applications et ai successivement installé: réchauds, four, chauffe-fers, etc., le tout marchant à la perfection et, qui plus est, très économiquement.

Pour la campagne surtout, quoi trouver de mieux que cette puissante et belle lumière comparable à l'arc électrique, égayant tout, faisant de la nuit le jour, créant ainsi cette atmosphère de confortable si apprécié et recherché de nos jours, que jusqu'ici on ne possédait qu'à la ville et à prix d'or, et que désormais le Gaz Benoit peut donner à tous et à bon compte?

Heureux de vous donner ce témoignage de ma complète satisfaction,

Recevez, etc.

BARBIER, Epicier.

Saint-Mihiel (Meuse), le 25 Décembre 1905.

Je soussigné, gérant de l'*Etoile Bleue*, certifie que depuis le 14 Juillet 1905 j'emploie dans l'établissement que je dirige un appareil à Gaz Benoit pour l'éclairage des salles et le chauffage des réchauds de cuisine.

Je suis satisfait du fonctionnement de cet appareil qui me procure une notable diminution dans les frais généraux, en raison du prix élevé à Saint-Mihiel du gaz de houille.

AUBRY.

Les Hes-Lesneven, le 27 Décembre 1905.

Monsieur,

Je suis absolument satisfait de l'appareil d'éclairage « Gaz Benoit » que vous m'avez livré l'année dernière. La simplicité de marche de l'appareil et sa régularité, l'économie de l'éclairage et du chauffage et la beauté de la lumière ne pourraient que satisfaire ceux qui adopteraient ce mode d'éclairage.

Je suis heureux de pouvoir vous adresser le témoignage bien sincère de mon entière satisfaction et vous prie d'agréer, etc.

Vicomte DE COARTGOURDEN.

Neufchâteau (Vosges), le 27 Décembre 1905.

« Gaz Benoit », à Courbevoie.

Depuis deux ans que j'ai installé le Gaz Benoit dans mes magasins, j'en suis très satisfait tant au point de vue de l'éclairage qui est très facile à obtenir et surtout sans danger d'explosion.

Depuis le fonctionnement du Gaz Benoit, je réalise une économie de plus de 40% sur mon installation précédente.

Veuillez agréer, etc.

CHAPIER, *Industriel.*

Châteauroux (Indre), le 28 Décembre 1905.

Monsieur,

Depuis un mois que j'expérimente un de vos appareils à gaz, je n'ai eu que des louanges à en faire. J'obtiens une lumière absolument blanche, d'une fixité et d'une constance parfaites.

La manipulation est d'une simplicité extraordinaire, le prix de revient très modéré, surtout si l'on fait emploi d'essence légère pesant 650 grammes par litre ; le prix est alors de un centime et demi par bec de cinquante bougies et par heure.

En un mot, les résultats sont excellents : ils doivent assurer la réussite dans l'emploi de votre appareil.

DELORME, *Architecte.*

Verzy (Marne), le 29 Décembre 1905.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que je suis très content de l'appareil d'éclairage que vous avez installé chez moi au mois d'avril dernier.

Depuis, je n'ai encore eu qu'à me louer de cet appareil autant pour la cuisine que pour l'éclairage. D'un entretien facile et d'une dépense très minime, le Gaz Benoit est le rêve pour les habitants de la campagne.

Je suis très heureux de vous faire part de ma satisfaction et vous prie, etc.

FRENTZ-BARREZ, *Boucher.*

Ambonnay (Marne), le 30 Décembre 1905.

Monsieur,

Je suis heureux de venir vous adresser mes plus sincères félicitations au sujet de l'installation d'éclairage que vous avez faite chez moi l'an dernier à pareille époque.

Depuis cette date, mon appareil a toujours parfaitement fonctionné ; installé dans mon appartement, il ne laisse ni déchets, ni odeur. La lumière en reste fixe et puissante comme au premier jour.

Je tenais à vous témoigner mon entière admiration pour cette belle découverte.

Agréé, etc.

CH. BRÉMONT, *Vins de Champagne.*

Clermont-en-Argonne (Meuse), le 30 Décembre 1905.

Monsieur le Directeur,

Cette année, comme l'année dernière, à propos de votre installation du Gaz Benoit, je vous renouvelle mes félicitations, car j'ai trouvé dans ce mode d'éclairage une économie réelle sur le pétrole, l'acétylène, même l'électricité. Je vous en parle en connaissance de cause parce que j'ai usé de ces trois modes d'éclairage. Maintenant, comme pouvoir éclairant, la lumière du Gaz Benoit est bien supérieure à la lumière électrique.

Recevez, etc.

RENAULT,
Hôtel des Voyageurs.

Saint-Pierre-de-Bailleul (Eure), le 2 Janvier 1906.

Monsieur,

Comme suite à ma lettre du 29 Octobre dernier, j'ai l'honneur de vous informer que je suis toujours très heureux d'avoir fait l'installation d'un de vos appareils de vingt becs.

Je n'ai aucun ennui du côté de la production du gaz, malgré la simplicité du fonctionnement de l'appareil au point de vue de la mise en marche journalière. Quant à la qualité de l'éclairage, je vous déclare qu'il est difficile de trouver m'eux, comme beauté et comme économie.

La sécurité est telle que, malgré tous mes efforts pour allumer une fuite de gaz largement ouverte et de faire tenir la flamme sur la fuite, j'ai dû y renoncer, car, dans ces conditions, le gaz ne veut absolument pas brûler.

Devant ce résultat, j'ai transformé un ancien brûleur Bartels à alcool en brûleur Bunsen. Cet appareil me donne la plus grande satisfaction pour le chauffage de mes préparations pharmaceutiques. J'y gagne la rapidité et une économie certaine sur ma dépense d'alcool à brûler. Si, ainsi que vous me l'avez annoncé, les appareils de cuisine chauffés par votre gaz fonctionnent avec autant de sécurité et d'économie que pour l'éclairage, je puis vous déclarer qu'il ne manquera rien à mon installation et que j'aurai ici, dans mon hameau de trois cents habitants, autant de confortable qu'à Paris même.

Veillez, etc.

D' ETIENNE, *Médecin-pharmacien.*

Chaumont (Haute-Marne), le 3 Janvier 1906.

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous annoncer que l'appareil de quarante becs que vous m'avez livré en octobre dernier est en fonctions depuis cette époque sans aucun accident ni arrêt.

La régularité de la marche est parfaite et le prix de revient du bec heure, quelque peu variable suivant la qualité de l'essence, varie entre 1 centime 4 et 1 centime 5.

La blancheur de la lumière fait l'admiration de mes clients et je suis heureux de vous le dire.

Veillez, etc.

LINDECKER, *Quincailler.*

Perpignan (Pyr.-Or.), le 8 janvier 1905.

Société du Gaz Benoit.

Au sujet du fonctionnement de votre appareil, nous vous confirmons ce que nous disions à votre représentant de Marseille. Après quelques tâtonnements au début, le fonctionnement de l'appareil a été satisfaisant. La lumière donnée par les becs est entièrement comparable à celle du gaz comme élite et éclat. Le gazogène ne paraît pas demander de soins particuliers autres qu'un peu de surveillance pour l'entretien de l'eau à son niveau, le remontage du treuil et le graissage. Veuillez, etc.

DE CHEFFRÉNIEN,
Ingénieur des Usines à Tale.

Is-sur-Tille (Côte-d'Or), le 8 janvier 1906.

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous rendre compte que l'appareil d'éclairage à Gaz Benoit, que vous m'avez livré, fonctionne avec une régularité parfaite. Jusqu'ici, je n'ai aucun arrêt, la lumière reste parfaitement blanche et d'une fixité remarquable : elle fait l'admiration de tous ceux à qui je me fais un plaisir de la montrer.

Le prix de revient s'est maintenu entre 1 centime 4 et 1 centime 5 pendant tout le temps des essais que j'ai fait.

En résumé, je suis absolument satisfait à tous les points de vue.

MILHOL-RENAULT.

Baon (M.-et-M.), le 10 janvier 1906.

Monsieur,

Avec plaisir je puis vous dire que je n'ai qu'à vous féliciter de la marche de votre appareil, qui, depuis son installation en 1905, fonctionne admirablement bien, sa marche est parfaite et régulière.

Agnez, etc.

PIERRE Quinquallier.

Ambonnay (Marne), le 15 janvier 1906.

Monsieur,

L'an dernier j'ai fait parvenir à M. Cabanis, votre représentant, une note lui donnant toute ma satisfaction de votre appareil.

Depuis ce moment, je n'ai cessé d'être satisfait de l'appareil à Gaz Benoit. Voilà plus d'un an qu'il fonctionne et cela sans à-coup, je suis enchanté de mon acquisition et des avantages que j'en retire, car cette année, je n'ai dépensé comme éclairage que 286 francs, quand les années précédentes, je dépensais près de 400 francs de pétrole et j'étais moins bien éclairé. C'est vous dire que je ne saurais trop soutenir votre mode d'éclairage.

Veuillez, etc.

BREMONT-MERMILLOD, Boucher-Charcutier.



6, Rue Ernest Ruyer
Le Boucaut 3 Mai 1909.

Monsieur L. Froidefond
54, Rue Montorgueil
Lyon

Monsieur,

C'est à mon invitation que le mois dernier
Monsieur A. Duthil, vous a demandé quelques
renseignements sur le gaz d'éclairage, que vous
avez bien voulu lui communiquer par votre
lettre du 20 écoulé, dont je vous remercie.

Par ce courrier, comme je vous l'ai
l'avantage de vous adresser Catalogue & prospectus
concernant le "gaz Secor", bien supérieur au
gaz de houille, dont vous vous plaignez, et qui
donne une économie de 20% - sur le frais
d'éclairage du moment que vous payez 0.30 c.m. en
ayant déjà une installation et un appareil
pour le gaz de houille, il vous serait très facile
d'y substituer le "gaz Secor", avec tous les avantages
qu'il comporte, et qui sont réels, comme
j'en ai pu m'en rendre compte avec un
appareil de 20 hect établi depuis depuis le
mois de septembre 1906.

À votre disposition pour tous renseignements
complémentaires, agréés, Messieurs, mes salutations
distinguées.

Robert Billiard